

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1084 CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 1084

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 août 1963

Numéro JO

n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro

31 août 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Un secours unique égal à 3 mois de solde nette à l'exclusion de toute indemnité, soit : dix neuf mille neuf cent cinquante- six francs Djibouti (19.956 FD), sera attribué à Mme Fatima Elmi Mahamoud, veuve de l'ex-Milicien de 1 classe Daoud Abdi Ali, mle 2203, décédé le 13 juin 1963, pour une cause étrangère au service, totalisant 14 ans et 28 jours de services effectifs dans la Milice.